

Interdire les grèves pendant les vacances de Noël ? Une initiative bien tardive, Ciotti !

écrit par Christine Tasin | 15 novembre 2024



🗣️ "C'est indigne de menacer les Français" déclare [@eciotti](#)



□ Eric Ciotti annonce déposer une proposition de loi pour « interdire les grèves » pendant la période des vacances de Noël

□□ « C'est indigne de menacer les Français » déclare [@eciottipic.twitter.com/L2ekm7XIha](#)

– TF1Info (@TF1Info) [November 13, 2024](#)

Evidemment, à Résistance républicaine, on applaudit des deux mains à cette proposition, mais...

Mais il ne faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages !

Certains diront « enfin » ou « mieux vaut tard que jamais » ; d'autres s'étonneront de cette proposition de « proposition de loi » faite en 2024, alors que depuis des années les syndicats gauchistes, grâce au chantage, extorquent à la SNCF des augmentations de salaires et des primes mirobolantes quand le reste des salariés français voit lui, son pouvoir d'achat baisser à cause des augmentations délirantes du coût de l'énergie, sans

compensation salariale.

Certes, Ciotti a raison de soulever le problème, les Résistants ne l'ont pas attendu pour faire la même proposition, cela fait au moins 15 ans, que, de manière récurrente, nous nous élevons, à la même époque, contre le droit de grève au moment des vacances et notamment -il n'y a pas de hasard- contre le droit de grève pendant les vacances de Noël, l'un des rares moments où nombre de Français retrouvent les leurs pour des fêtes traditionnelles et, justement familiales.

<https://resistancerepublicaine.com/2022/12/24/greve-sncf-lagonie-dune-nation-livree-aux-associations-et-aux-syndicats/>

Il faut dire que quand l'Etat veut, il met le paquet en achetant la paix sociale. On l'a vu cet été avec des primes mirobolantes offertes aux cheminots qui s'engageraient à ne pas faire grève pendant les JO.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/04/24/jo-et-une-prime-de-450-e-aux-cheminots-qui-ne-feront-pas-greve/>

Alors, forcément, les sales gosses habitués à avoir des bonbons dès qu'ils pleurent usent et abusent du procédé, il y a quelque part une logique, à défaut d'honnêteté et de sens du service. Mais tout se perd, ma bonne dame !

Je l'écrivais déjà en août dernier :

Oui, je le répète, que ce soit à l'école, à la SNCF ou à l'hôpital, il ne devrait pas y avoir de droit de faire grève. Je sais que je vais en faire hurler d'aucuns, mais on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Simple bon sens allié à une lecture attentive de tous les textes qui ont fondé notre belle République, la Déclaration de 1789, la charte qui a prévalu à l'époque de l'école devenue obligatoire, à l'époque des « Hussards de la République », Dieu, que j'aime ce mot. Hussard de la République... Quand vous voyez une Soudais

qui est/était enseignante... On remerciera le statut de député qui lui interdit de pérorer devant des classes quelque temps... Au point où on en est...

<https://resistancerepublicaine.com/2024/08/31/comme-a-la-sncf-il-faudrait-interdire-le-droit-de-greve-a-leducation-nationale/>

Alors oui, Ciotti a raison, mais... pourquoi pas de proposition de loi sur le sujet faite par lui ou par son groupe de LR toutes ces précédentes années ? Parce qu'ils espéraient participer au gouvernement, d'une façon ou d'une autre, et qu'il ne fallait fâcher ni des électeurs potentiels ni la Macronie susceptible de distribuer des strapontins ministériels ???

Parce que la roue tourne et que le plus grand nombre de députés appartient au Rassemblement National et qu'il semble porteur à présent de faire des propositions populistes ?

Parce que, après des décennies de frilosité, de timidité, Ciotti a osé, en juillet dernier passer du côté de la force obscure en soutenant le RN ?

Les électeurs français en ont plein le dos de ces politiques, élus ou pas, qui ne jouent pas franc-jeu, qui n'oeuvrent pour le peuple français que lorsqu'ils sentent qu'ils n'y perdront ni prébendes, ni réputation, ni élection. N'est pas Philippot qui veut qui, depuis des années, sans mandat électif, se bat en toute transparence contre ces abus, des dénis de démocratie que les LR que présidait Ciotti se refusaient à voir...

A présent Ciotti a créé un autre parti, l'UDR, il se sent plus libre sans doute... Mais que d'années perdues pour le peuple de France...

